



Termes de références

Recrutement d'un(e) consultant(e) pour l'évaluation des risques de Harcèlement, Exploitation et Abus Sexuels (HEAS) de SOS Villages d'Enfants en Guinée.

A. Contexte

Fondée en 1949, SOS Villages d'Enfants est une Organisation non gouvernementale et indépendante de développement social qui œuvre dans le domaine des droits de l'enfant et au service des enfants qui ont perdu ou risquent de perdre la prise en charge parentale. SOS Villages d'Enfant travaille dans l'intérêt supérieur de l'enfant en se référant à la Convention internationale des Droits de l'Enfant, aux Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants et aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Présente dans plus de 130 pays et territoires, l'organisation accompagne les enfants et les adolescents depuis plus de 70 ans.

Sa priorité est de renforcer les familles pour prévenir la séparation mais quand cela n'est pas possible, elle recherche la meilleure prise en charge alternative pour l'enfant. SOS Villages d'Enfants œuvre en Guinée depuis 1985 et couvre les quatre régions naturelles, avec des sites localisés à Conakry, Labé, Kankan et N'Zérékoré. Ainsi, en étroite collaboration avec les partenaires, les donateurs, les communautés, les enfants, les jeunes et les familles, nous permettons aux enfants de grandir avec les liens dont ils ont besoin pour se développer et devenir les plus forts possibles. Nous défendons les droits de chaque enfant et plaidons pour le changement afin que tous les enfants puissent grandir dans un environnement favorable.

SOS Villages d'Enfants s'évertue de créer un environnement sûr pour tous les enfants, les jeunes, les collaborateurs internes et externes. Un tel environnement constitue par ailleurs une condition *sine qua non* pour que l'ensemble des employés, partenaires, consultants et stagiaires, puissent mener à bien la mission de l'organisation. C'est l'objectif de la réglementation pour la PSHEA ; garantir que les participants aux programmes, les employés, les partenaires, les consultants et stagiaires, ne soient pas victimes du harcèlement, d'exploitation et de violences à caractère sexuel. Pour un meilleur déploiement axé sur la situation et les problématiques contextuelles à la Guinée, l'organisation entreprend la réalisation d'une évaluation de risque en lien avec prévention et de protection contre le harcèlement, l'exploitation et les violences à caractère sexuel.

B. Objectifs

1) Objectif général

L'objectif principal est de contribuer à la gestion de risques de l'association nationale à travers une évaluation des risques en lien avec le Harcèlement, l'Exploitation et les abus sexuel (prévention, signalement et réponse).

2) Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira de :

- Identifier et analyser les risques existants et éventuels en matière de Harcèlement, d'Exploitation et les abus sexuel (HEAS).
- Proposer des actions d'atténuation pertinentes pour chaque département/service ou secteur selon les risques évalués.
- Mettre en place un registre de risques.



C. Résultats attendus

- Les risques existants en matière de Harcèlement, Exploitation et Abus Sexuels (HEAS) et les risques susceptibles de se produire sont identifiés et analysés.
- Les actions d'atténuation sont identifiées pour les grandes catégories de risques.
- Un registre de risques est disponible faisant ressortir 'les mesures d'atténuations

D. Localités:

La collecte des données se fera sur les différents sites de l'Association Nationale (Kankan, N'Zérékoré, Labé et Conakry) et l'atelier de validation sera organisé à Conakry.

E. Livrables de la consultation :

Les produits à livrer sont :

- Un registre de risque relatif au Harcèlement, l'Exploitation et les Abus Sexuels (HEAS) est disponible.
- Un plan de mitigation des risques majeurs de HEAS identifiés est disponible
- Un rapport final intégrant les amendements du commanditaire de l'étude et illustré par des photos de bonne qualité ou de courtes vidéos qui devront ensuite être jointes au rapport
- Une présentation Power point en français des résultats l'étude.

F. Profil du (de la) consultant-e

Le prestataire doit être un(e) consultant/te ou une équipe de consultants/tes justifiant des qualifications suivantes :

- Un master en sciences sociales ou tout domaine apparenté
- Une expérience significative d'au moins 5 ans dans le domaine de sciences sociales, de la protection de l'enfant et ou de VBG.
- Une expérience de travail avec des organisations institutionnelles, ou avec des partenaires reconnus.
- Une bonne connaissance du contexte de développement et de l'humanitaire dans lequel travaille SOS Villages Enfants Guinée
- Une familiarité avec les notions d'Harcèlement, Exploitation et Abus sexuels
- Une grande capacité à travailler avec les enfants et les jeunes
- Une très forte capacité de collecte de données, d'analyse et de synthèse
- Une bonne capacité de communication

G. Supervision de la consultation :

Le /la consultant-e travaillera sur les sites avec les Managers VE des unités programmes et au niveau national avec l'équipe d'intégrité et de sauvegarde.

H. Durée de la consultation

La consultation sera pour une durée de **15 jours** à partir de la date de signature du contrat entre les deux (02) parties. Il/elle proposera un agenda de travail.



I. Offres

Conditions de réception de l'offre :

L'offre présentée par chaque candidat devra être composée de :

- L'offre technique,
- L'offre financière

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

T = 0,6

F = 0,4

Offres techniques

La proposition technique doit être composée d'au moins :

- Une lettre de soumission de la proposition technique
- Approche méthodologique de la mission et incluant un (01) à deux (02) travaux similaires réalisés par les consultants (es).
- Les CV détaillés et à jour du/de la consultant (e) principal.
- Les attestations de bonne exécution des missions similaires.

Offres financière

La proposition financière doit être composée de :

- La lettre de soumission de la proposition financière ;
- Le devis quantitatif et estimatif incluant les modalités de paiements en franc Guinéen

N.B : Les frais d'organisation de l'atelier sont à la charge de SOS Villages d'Enfants en Guinée

L'offre technique sera notée sur 100 points.

Critères techniques	Points
Expérience du/de la du consultant.e pour la mission (5 ans au minimum dans la consultation)	25
Conformité du plan de travail et de la méthode proposée, aux termes de référence	35
Au moins deux illustrations de réalisations similaires (évaluation ou audit assortie d'attestation de bonne fin)	40
TOTAL	100 POINTS

- Evaluation financière :

Elle consiste en la comparaison des prix proposés par application des prix unitaires aux quantités.

L'offre qui présente le prix le plus bas obtient les 100 points et le nombre de points à attribuer aux autres offres est calculé par la formule suivante :

$$\frac{\text{Montant de l'offre la moins disant}}{\text{Montant de l'offre à évaluer}} \times 100$$



La note finale accordée à une offre est égale à la somme de sa note technique pondérée et de sa note financière pondérée.

Au terme de l'analyse et de la comparaison des offres, celles-ci seront classées par ordre décroissant de notes obtenues. **Le soumissionnaire qui aura offert la meilleure offre technique et financièrement la plus économique, c'est à dire celui qui aura totalisé le point le plus élevé en cumulant la note technique et la note financière sera déclaré adjudicataire provisoire.**

J. Références

Les candidats (es) doivent indiquer dans les offres au moins deux (2) références avec lesquelles SOS Villages d'Enfants peut prendre contact.

Ce que nous représentons

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et à maintenir un environnement protecteur qui promeut ses valeurs fondamentales et empêche l'abus et l'exploitation des enfants. Nous condamnons fortement toute forme de violence et d'exploitation des enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre organisation, et répondons de manière appropriée à tout abus prouvé ou présumé et à toute tentative d'abus. Nous développons des mécanismes pour sensibiliser, prévenir, encourager le signalement et faciliter la réaction. Nos actions peuvent aller des mesures de développement du personnel comme la formation et le conseil jusqu'à des mesures comme la suspension, le licenciement ou la poursuite en justice.

K. Approbation des TDR

Préparé par :
Idrissa CONDE



Manager RHDO